

Dossier d'enregistrement ICPE 1510 – avril 2020

Projet de création et d'exploitation
d'un entrepôt logistique de 14 750 m²

Société Brasserie de Saint-Omer (BSO)



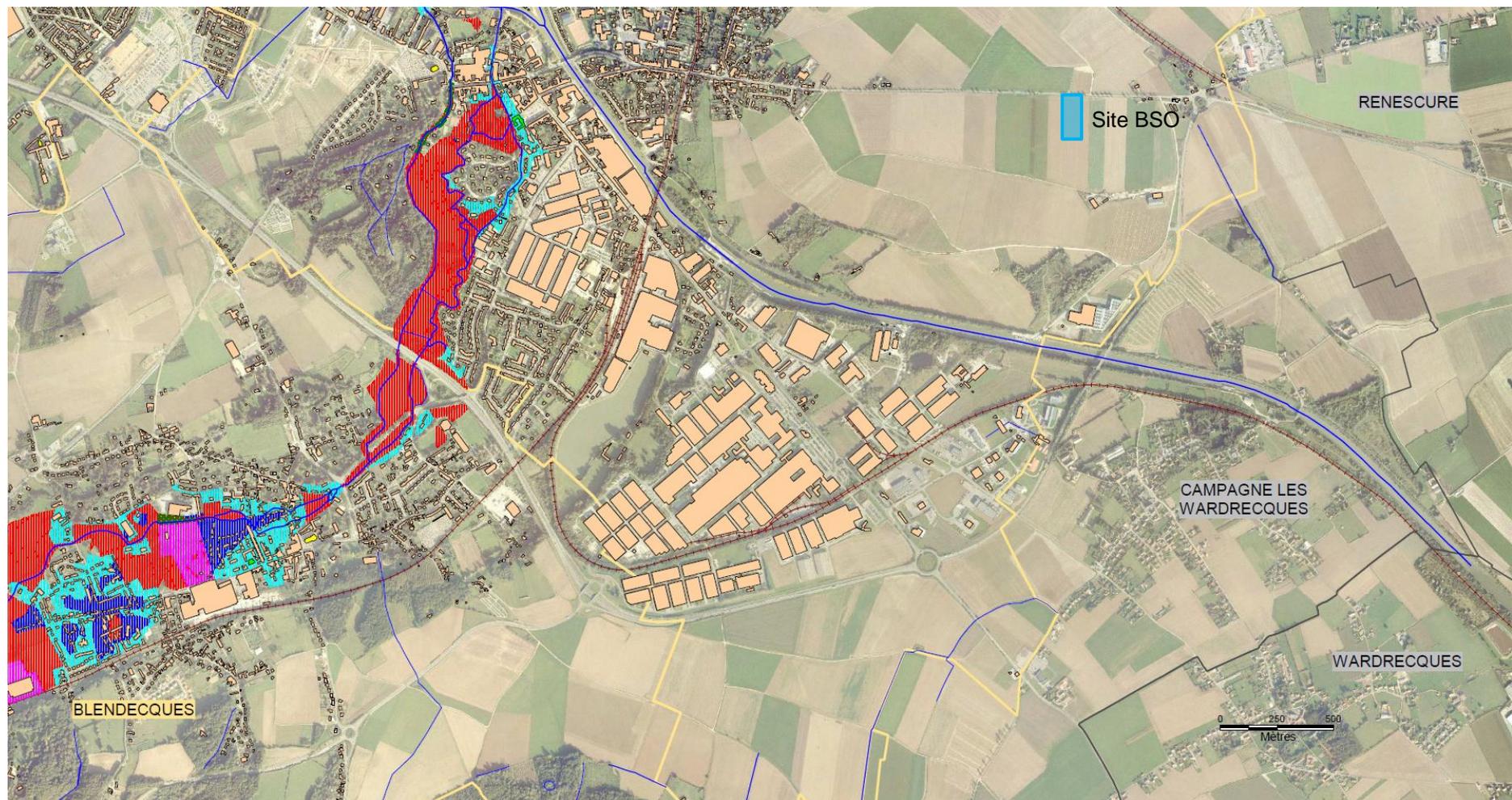
Site d'Arques

PJ 23 – Zonage réglementaire du PPRN
de la vallée de l'Aa supérieure

Ce dossier a été élaboré avec le concours de



PJ 24 – ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU PPRN DE LA VALLÉE DE L'AA SUPÉRIEURE



Légende du Plan de Prévention des Risques Naturels de la vallée de l'Aa supérieure

Cartographie Réglementaire

- Phénomène de ruissellement



Zone bleue : zone urbanisée moyennement exposée au risque d'inondation, de constructibilité limitée



Zone rouge : zone urbanisée fortement exposée au risque d'inondation et/ou zone naturelle à préserver de toute urbanisation

- Phénomène de débordement de rivière



Zone bleu clair : zone urbanisée faiblement exposée au risque d'inondation



Zone bleu foncé : zone urbanisée moyennement exposée au risque d'inondation



Zone rouge : zone urbanisée fortement exposée au risque d'inondation et/ou zone naturelle d'expansion des crues à préserver de toute urbanisation



Zone violette : zone d'activités dont la proximité de l'eau est indispensable, faiblement ou moyennement exposée au risque d'inondation



Zone rouge : chenal d'écoulement préférentiel à préserver de toute urbanisation

Cartographie Informative



Axe d'écoulement préférentiel



Limite de bassin versant à risque de ruissellement



Zone inondable hors P.P.R (non exhaustif)



Cours d'eau



Communes concernées par le P.P.R



Limites communales



Voies Ferrées

- Bâtiments



Eglise



Mairie



Autre